

PLAN LOCAL
D'URBANISME
Commune de Soueix-Rogalle
Département de l'Ariège



	Signature et cachet de la commune :
Modification simplifiée mise à disposition du public le :	

Légende

- UA (ancien) : zone urbaine accueillant principalement de l'habitat
- UB (pavillonnaire) : zone urbaine destinée à accueillir de l'habitat et des activités compatibles avec la vie urbaine
- UBL : zone urbaine destinée à accueillir des installations et de l'hébergement de loisirs
- 2AU : zone à urbaniser destinée à accueillir l'urbanisation future
- A : zone agricole à protéger
- An : zone agricole à proximité de certains secteurs urbanisés où toute nouvelle construction est interdite
- N : zone naturelle à protéger
- Nh : zone naturelle destinée à accueillir des îlots de bâti existant non agricole
- Nm : zone naturelle destinée à accueillir un projet de miellerie
- ★ Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L 151-11 du CU)

